



N° 158

Le 27 juillet 1992

## CRÉATION D'UN CONCOURS POUR LA SÉCURITÉ COOPÉRATIVE ET DE BOURSES D'ÉTUDES EN SÉCURITÉ COOPÉRATIVE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui la création d'un Concours pour la sécurité coopérative, qui disposera d'un budget annuel de 2,1 millions de dollars. Le programme servira à financer des projets qui contribueront à accroître la connaissance et la compréhension des questions liées à la sécurité coopérative, ainsi qu'à favoriser le débat public à leur sujet. M<sup>me</sup> McDougall a aussi annoncé la création d'un programme de bourses d'études en sécurité coopérative, d'une valeur annuelle de 200 000 dollars.

«Le Gouvernement du Canada croit fermement que le dialogue et la coopération aux niveaux bilatéral et multilatéral et dans tous les aspects des relations entre États favorisent la paix et la sécurité internationales, a déclaré M<sup>me</sup> McDougall. La création de ces nouveaux programmes nous permettra d'apporter notre contribution aux études et aux projets qui visent une meilleure compréhension, au Canada et à l'étranger, des questions liées à la sécurité coopérative, et qui encouragent des actions concrètes dans ce domaine.»

La création des deux programmes fait suite à l'engagement pris par le gouvernement, dans son budget de février dernier, de réduire les dépenses. En effet, une partie des ressources sont transférées de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI) à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC). Le Concours bénéficie aussi de sommes qui allaient précédemment au Fonds pour le désarmement d'AECEC. La suppression et le regroupement de certains programmes permettront de réaliser d'importantes économies.

Parmi les projets admissibles à un financement dans le cadre du Concours pour la sécurité coopérative figurent les projets de recherche, les publications, les conférences et les séminaires. Les renseignements concernant ce programme seront transmis à la clientèle intéressée d'ici peu. La date limite de présentation des demandes relatives au premier concours est fixée au 30 novembre.

M<sup>me</sup> McDougall a par ailleurs annoncé le transfert du fonds de la bibliothèque de l'ICPSI et de la banque de données connexe au Collège d'état-major et de commandement des Forces armées canadiennes, situé à Toronto. Le collège assurera le maintien et l'enrichissement de la collection, et veillera à ce que les chercheurs et le public continuent d'avoir accès à la collection et à la banque de données.

L'ICPSI continuera d'exister officiellement jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi, actuellement en deuxième lecture, promulguant son abolition. Toutefois, le conseil d'administration de l'Institut a accepté, d'ici là, de transférer des ressources dans l'intérêt des bénéficiaires de ses programmes de subventions et de bourses, ainsi que des utilisateurs de ses services d'information.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874